Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 607

Artikel: Les femmes et les commissions scolaires

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264379

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

10 JANVIER 1942 -

27 JAN 1942

TRENTIEME ANNÉE - Nº 607

vemen

DIRECTION ET RÉDACTION M¹¹• Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
Mile Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

articles signés n'engagent que leurs auteur

ABONNEMENTS

SUISSE.... Fr. 6.— ÉTRANGER. , 8.—

ANNONCES

SUISSE... Fr. 6.—
ETRANGER. • 8.—
Le craméro . • 0.25
In abnountly private for the property of the laborate for the private fo

Le sens de la démocratie est la responsabilité de chacun.

Une « pensée de la semaine » de l'Eglise écossaise de Fort-William.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à nos abonnés dont l'abonnement est échu au 31 décembre dernier qu'ils peuvent en régler le montant pour 1942 (6 frs) dans tous les bureaux de poste à notre compte de chèques postaux

Et en même temps nous leur demandons instamment de nous rester fidèles, et de ne pas rayer cet abonnement de leur budget pour l'an nouveau sans motifs véritablement pesés, ni sans avoir réfléchi à tout ce que risquent de représenter pour nous des défections hâtives. Alors que tout augmente, et que déjà plusieurs de nos grands confrères ont annoncé qu'ils suivraient cette marche ascendante en relevant le prix de leur abonnement, nous restons, pour cette année en tous cas, fidèles à cette modeste somme de six francs. Modeste certes, en regard de tout ce que représente comme solidarité féminine, en des où il est fait appel aux responsabilités de chacune, l'effort de notre journal pour renseigner, informer, défendre, unir toutes celles dont il ne demande qu'à rester le porte-voix courageux et indépendant.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Les femmes et les Commissions scolaires

Nous publions ci-après le texte de la requête ui vient d'être adressée par onze grandes Asso-ations féminines aux Municipalités du canton ciations fé de Vaud:

Monsieur le Syndic,

Messieurs les membres de la Municipalité, A l'occasion de la réélection prochaine des Commissions scolaires, nous nous permettons d'attirer votre bienveillante attention sur l'uà atter tore beneaume attenden sui vililié qu'il y aurait, si vous ne l'avez déjà fait, à réserver aux femmes une ou plusieurs places dans ces Commissions.

La plupart de nos communes possèdent des femmes qualifiées, s'intéressant aux questions d'éducation et d'instruction, qui pourraient exercer une bienfaisante activité pour le plus grand profit de l'école et de l'enfant. L'article

31 de la loi sur l'instruction primaire ne limite 51 de la 101 sur l'instruction primaire ne limite pas le nombre des membres des Commissions scolaires. Il vous sera donc facile de vous as-surer les collaborations féminines sans vous priver de collaborations masculines utiles.

priver de collaborations masculines utiles.

La décision prise en 1905 par notre Grand
Conseil, autorisant les femmes à faire partie
des Commissions scolaires, est restée, jusqu'ici, sans effet pratique pour beaucoup de
communes. Nous serions heureuses que vous
vouliez bien faire usage du droit qu'elle vous
a conféré. L'expérience a été faite avec succès
par un certain nombre de communes, c'est
pourquoi nous espérons que vous voudrez
bien donner suite à notre vœu et vous assurer;
hen donner suite à notre vœu et vous assurer; pour la prochaine législature, le concours des bonnes volontés féminines compétentes que vous avez dans votre localité.

Veuillez agréer, etc., etc.

Association des anciennes élèves de l'Ecole ménagère de Marcelin. — Association can-SSOCIATION DES ANCIENNES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MÉNAGÈRE DE MARCELIN. — ASSOCIATION CANTONALE DU COSTUME VAUDOUS. — FÉDÉRATION DES UNIONS DE FERMES DU CANTON DE SUAUD. — ASSOCIATION VAUDOISE DOIR LE SUFFRAGE FÉMININ. — ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES MÉNAGÈRES. — ASSOCIATION AGRICOLE DES FEMMES VAUDOISES. — LE L'VCEUM. — SOCIÉTÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE DES FEMMES SUSSES (Section VAUDOISE). — LIQUE DES FEMMES ABSTINENTES. — UNIONS CHRÉTIENNES DES JEUNES FILLES. — SECTION VAUDOISE DES FEMMES UNIVERSITIARES. JEUNES FILLES. — SE MES UNIVERSITAIRES.

A travail égal...

Un moyen tout comme un autre d'accorder des allocations de vie chère à des fonctionnaides anocations de vie chere a des fonctionnar-res ou à des employés, c'est de réduire de fa-çon sensible les retenues sur le traitement ou le gain que, dans des temps moins difficiles pour les particuliers, mais déjà troublés, pour les finances des employeurs, l'on avait impo-sées. C'est le moyen que vient d'adopter le Grand Conseil genevois, en ce qui concerne les fonctionnaires cantonaux les fonctionnaires cantonaux.

Seulement, et alors que le projet du Conseil d'Etat prévoyait une diminution de retenue de 50 % sur tous les traitements, quel que fût le sexe du fonctionnaire, la majorité bour-geoise de la Commission du budget d'abord, du Grand Conseil ensuite, a complètement modifié ces chiffres, et ceci, naturellement, au grand dam des fonctionnaires féminins: alors que leurs confrères masculins vont donc bé

Nos femmes artistes:

Dora LAUTERBURG:

Paysage genevois

(Voir article page 4)



néficier d'une diminution de la moitié de leur retenue de traitement, pour les femmes, cette diminution ne sera que du quart. Une fois de plus, la majorité de nos législateurs ont officiellement rabaissé la valeur économique officiellement rabaissé la valeur économique de l'effort féminin, dans le domaine de l'instruction publique notamment, quand bien même la préparation professionnelle, les examens, les heures de présence, les responsabilités sont sensiblement les mêmes pour les femmes que pour les hommes. Et dire qu'il y a plus de vingt ans que la Charte Internationale du Travail égal doit correspondre un salvire égal...

Mais peut-on s'attendre à autre chose quand on entend des personnages officiels décla-rer sur tous les tons qu'il faut revenir en arrière sur «l'erreur commise en 1919», en armere sur «1 erreur commise en 1919», lorsque les traitements des fonctionnaires des deux sexes ont été égalisés, et qu'il y aura lieu de reviser à cet égard l'échelle des traitements?... Tout ceci fait partie d'ailleurs de la même conception du travail féminin, interdit ici, restreint là, moins rémunéré presque partout Et dire qu'il y avesti encere des que partout. Et dire qu'il y aurait encore des femmes victimes de ces injustices qui ne se-raient pas suffragistes!...

Si notre journal vous intéresse, aideznous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Une enquête sur les conditions de vie et de travail des employées de restaurants

à Genève

(Suite et fin.) 1

Le contrat-type fixant également le genre de travail qui incombe à une sommelière, celle-ci ne doit pas être astreinte à des besognes fatigantes (récurage des planchers, nettoyage des glaces rectinage des plantières, neutoyage des glaces et devantures), mais l'entretien de la salle (balayage et époussetage) lui incombe, de même que celui de l'argenterie, de la verrerie, et généralement dans les restaurants celui du linge (repas-sage et raccommodage). Seulement, et comme cela est trop souvent le cas, tant valent ces prescriptions, tant vaut le patron qui les applique, surtout quand le personnel est peu nombreux. Soyons justes toutefois : certains patrons se rendent par-faitement compte de la fatigue physique considérable qu'implique le métier et en tiennent compte. C'est pourquoi en général, ils accordent sans difficultés des congés, qui varient de 8 à 10 jours pour les petits établissement à 3 semaines et plus pour les grand. Toutefois, nombre de som-melières ne profitent pas de ces possibilités et se contentent des 24 heures hebdomadaires, ceci en contented use 2-4 neures neuromatorites, etc et et raison de l'importance pour elles des pourboires. En effet, si le contrat-type leur garantit la va-leur de leur salaire fixe de 1 fr. par jour pendant leurs vacances, tout ce qu'elles pourraient tou-

1 Voir le précédent numéro du Mouvement.

Publications recues

Noëlle Roger: L'Enfant cet inconnu. Librairie Payot, Lausanne, 1 vol. in-16: 3 fr. 50.

Une tâche difficile, mais charmante, nous inanalyser le « composé d'impondérables » au'est le nouveau livre de Mme Noëlle Roger, l'Enfant cet inconnu.

De sa lecture nous conservons l'impression

d'une brume lumineuse - celle que le soleil éclaire secrètement — où passent des images de vie, des tableaux de l'existence familiale dont les personnages de premier plan sont des enfants se mouvant dans le même cercle intime. Et pourtant apparaît aussi une exquise maman, toute entière dévouée à sa nichée. Aussi bien sont-ce surtout

les souvenirs d'un cher passé que l'auteur évoque, nous révélant une face imprévue de son ta-lent, apparentée par son émotion, sa sensibilité, on pourrait presque dire sa tendresse, à ses œuvres du début: Le Docteur Germaine, Larmes d'enfant. La femme de science dévoile ici une ame maternelle néanmoins encore toute frémissante des peines et des joies de l'adolescence, encore toute possédée par les enchantements de la mystérieuse enfance.

Peut-être Jacqueline, fillette secrète et passionnée, n'est-elle autre que notre grande roman-cière : sans doute le délicieux petit Jean et Pa-ventureux Paul furent-ils ses proches camarades de jeux ?... Il y a un charme extrême dans ces courts chapitres, dont chacun évoque un petit drame enfantin, quelque tableau typique de la vie de famille. Nous y retrouvous nos petits vi-sages clos d'autrefois, les impressions profondes qui nous feraient, aujourd'hui comme jadis, sou-rire ou pleurer... si nous l'osions.

Observatrice perspicace de la personnalité en-fantine, mais respectueuse de son secret, Noëlle Roger a mis dans ce livre une intime poésie, un intense sentiment, qui le classent parmi ses meilleures œuvres. L'Enjant cet inconnu n'est pas un ouvrage écrit pour les petits, mais pour ceux qui les aiment et les veulent heureux.

Marianne Gagnebin-Maurer: Le Soulier de Noël. Librairie Payot, Lausanne, 1 vol. in-16, bro-ché: 3 fr. 50.

Les circonstances ne nous ont pas permis de signaler le très joli livre de notre collaboratrice, Mme Marianne Gagnebin-Maurer, au moment voulu, avant que sonnent les cloches de Noël. Mais nos lectrices sauront en retenir le titre pour décembre prochain, quand se rouvrira l'ère des cadeaux !

Il y a tant de choses charmantes dans co Il y a tant de choses charmantes dans ce Soulier de Noël que l'on serait bien emprunté s'il fallait choisir entre les divres récits que l'auteur a groupés pour le plaisir de nos enfants et le nôtre. Il y a des «Noëls» pour tous les goûts, pour tous les âges, petits et grands se donnant la main en ce gracieux domaine de la poésie et du sentiment. A la réalité s'ajoute la fantaisie, à la tristesse se mêle la gaieté. Et comme fond à ces tableaux variés, il y a l'âme maternelle de Marianne Gagnebin, et la confiance absolue — et si réconfortante — qu'elle garde dans la bonté du geste et les clartés du cœur.

Le Soulier de Noël plaira certainement aux jeunes lecteurs, peut-être surtout aux fillettes. Cependant nous nous permettons de le recommander tout spécialement aux « conteuses », aux mamans, aux monitrices, aux éducatrices en gémamans, aux montrices, aux educatrices en ge-néral. Nous nous permettons même une sugges-tion: — puisque d'ici décembre prochain le temps ne manquera pas! Se procurer des illustrations appropriées aux récits et les faire passer au « cartoscope » à l'occasion d'une fête de Noël où le texte serait lu devant l'écran. Il est probable que l'on trouverait de jolies cartes illustrées pouvant accompagner les contes les plus typiques: Les Animaux, Le Mystère de l'Etoile, les Roses de Noël, Les Cages vides, etc.

Comme le dit l'auteur dans sa préface, « voici pêle-mêle dans le *Soulier de Noël*, des plaisirs et des leçons, de la joie et du sérieux, un sourire ou des fleurs. Que chacun y puise ce plaira ». R. G.

Auguste Forel: Mémoires. Edition française 1 vol. illustré. Editions de la Baconnière, Bou-dry (Neuchâtel) 1941. Prix: 5 fr.

Mon plus vif souvenir d'Auguste Forel date 'une conférence sur le suffrage féminin que, passablement novice encore dans notre propagande, je fis à la Maison du Peuple à Lausanne, un des hivers de l'autre guerre, 1916 ou 1917, je ne sais. nivers de l'autre guerre, 1910 ou 1917, pen sais. Conférence que, bien qu'atteint depuis 1914 de paralysie partielle et déjà menacé de cécité, il avait tenu à présider lui-même, en hommage à la justice de notre cause, dont il fut de tout temps un fervent partisan. Et je fus émerveillée de l'ardeur juvénile, de la foi agissante, de la conviction chaude manifestée par ce septuagé-naire, comme de l'abondance et de la largeur des idées qu'il just à propision au cours de la disnaire, comme de l'abondance et de la largeur des idées qu'il jeta à profusion au cours de la discussion, touchant aussi bien au féminisme qu'à d'autres problèmes connexes, l'abstinence, l'éducation sexuelle, le respect de la vie et de la personnalité chez toute femme, la démocrafie et la fédération des peuples...

C'est dire quel intérêt, non seulement ceux qui Pont coniu, mais tous ceux qui professent les mêmes principes de largeur et d'indépendance d'esprit, tous ceux que tourmente dans la ter-rible crise actuelle la violation des lois morales, trouveront dans l'évocation de cette admirable personnalité que présentent sous une forme toute simple et familière ces *Mémoires*. Auguste Forel fut certes un grand savant, un myrmécologue (j'ai appris dans ce livre que ce nom barbare est celui que portent ceux qui se livrent à l'étude du monde des fourmis!) hors ligne, un psychiâtre de premier ordre, une sommité scienti-fique dont la valeur incontestée a été reconnue